

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

La Cité des métiers du Grand Roissy-Le Bourget est habilitée à recevoir 30% du solde de la taxe d'apprentissage au titre du service public de l'orientation tout au long de la vie

NOTRE ENGAGEMENT

Favoriser l'accès à l'emploi du public de la Cité des métiers du Grand Roissy - Le Bourget

- ▶ Développer l'offre de service dédiée aux entreprises et aux salariés du territoire
- ▶ Sécuriser les parcours et contribuer au maintien dans l'emploi des salariés
- ▶ Développer des actions de promotion métiers notamment via la Réalité Virtuelle
- ▶ Accompagner tous les publics dans leur orientation professionnelle

POURQUOI CONTRIBUER ?

Pour permettre à la Cité des métiers du Grand Roissy – Le Bourget de développer de nouvelles actions en faveur des salariés, habitants et entreprises du territoire et sécuriser les parcours professionnels.

L'IMPORTANT DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE

S'orienter, au sens propre du terme, c'est trouver son chemin. La Cité des métiers du Grand Roissy – Le Bourget est le nouveau lieu d'orientation territorial qui permet d'accompagner tous les publics (collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, salariés...) pour les guider dans leur parcours professionnel, vers les emplois du territoire.

COMMENT CONTRIBUER ?

Cliquez ici pour
contribuer

- ▶ Contact :
Sandra LE GOASCOGNE
Responsable du Pôle Orientation et Entreprises
sandra.legoascogne@pariscdgalliance.fr
06 83 62 39 30

Date limite
du versement

**28 fév
2021**

Adresse postale : GIP EMPLOI ROISSY CDG -
Roissypole - Bâtiment Aeronef - porte B rue
de Copenhague - CS11902 Tremblay-en-
France - 95731 Roissy CDG cedex 1